



MAIRIE DE BUSSY ALBIEUX

10 Place de la Mairie 42 260 BUSSY ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 042-214200305-20250610-A2025061-AR

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

CANTON DE BOEN

ARRETE A2025-06-01
PORTANT NOMINATION DE Madame JACQUET Sandrine
AUX FONCTIONS DE SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE
(Communes de moins de 3500 habitants)

Le Maire de Bussy-Albieux,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-19-1,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu le contrat n°2023-06-01 en date du 30 Mai 2023 portant recrutement de Madame JACQUET Sandrine pour une durée indéterminée conclu sur le renouvellement de nomination suite à la délibération 2023-01-01 du 17/01/2023,

Considérant que le nombre d'habitants de la commune est inférieur à 2 000 habitants

Considérant qu'aucun agent n'exerce les fonctions de Directeur Général des Services,

Considérant que Madame JACQUET Sandrine remplit les conditions statutaires pour exercer les fonctions de secrétaire général de mairie,

ARRETE

ARTICLE 1 :

À compter du 01/04/2025, Madame JACQUET Sandrine est nommée aux fonctions de secrétaire général de mairie à temps non complet 30/35ème.

ARTICLE 2 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e)
- Transmis au Représentant de l'Etat,

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion
- Comptable de la Collectivité.

Fait à Bussy-Albieux,
le 10 Juin 2025,

Le Maire,
Serge DERORY



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, par courrier adressé au Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site : www.telerecours.fr.

Notifié le ..10..Juin...2025.....

Signature de l'agent :

App:ctage fait sur ordinateur le

16 JUIN 2025